

Loi sur les télécommunications

Notification d'une procédure de révocation de numéro

Une procédure de révocation, basée sur la législation des télécommunications, a été introduite à l'encontre de la personne suivante:

Procédure de révocation de numéro

- Uzun Fatih, Allmendzentrum 1, 8427 Rorbas

Le courrier mentionné peut être demandé par le destinataire à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication, Numérotation et adressage

Rue de l'Avenir 44

2501 Bienne

téléphone +41 (0)32 327 55 11

fax direct +41 (0)32 327 55 28